



**Lignes directrices canadiennes
pour la promotion de la
santé sexuelle auprès des
jeunes handicapé-es**

Lecture simplifiée



FINANCEMENT

Avec le financement de



Santé Health
Canada Canada

Les opinions exprimées ne représentent pas
nécessairement celles de Santé Canada.



Ce document a été rédigé par le CIÉSCAN :

Yi Wen Shao, coordonnatrice de projet et présidente du
Groupe de travail, CIÉSCAN, Montréal, Québec

Alexander McKay, directeur général, CIÉSCAN, Toronto, Ontario

Jessica Wood, spécialiste en recherche, CIÉSCAN, Guelph, Ontario

Jocelyn Wentland, gestionnaire de projet et associée de
recherche, CIÉSCAN, Kelowna, Colombie-Britannique

Sophia Greene, administratrice de projet, CIÉSCAN,
Vancouver, Colombie-Britannique

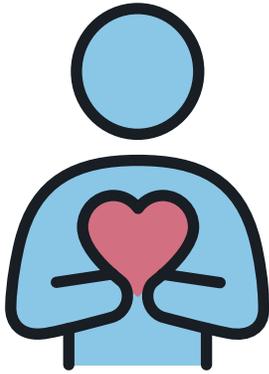
Le CIÉSCAN remercie les membres du Groupe de travail pour leur aide dans la rédaction de ce document :

- **Adedayo Alabi**, éducateur, défenseur de l'intégration des personnes handicapées, bâtisseur de communauté, consultant, Vancouver, Colombie-Britannique
- **Alan Santinele Martino**, professeur adjoint, Études en réhabilitation communautaire et handicap, Sciences de la santé communautaire, Cumming School of Medicine, Université de Calgary, Calgary, Alberta
- **Alexandra Rego**, défenseure des personnes handicapées, paire chercheuse et mentore pour les jeunes, Bloorview Research Institute et Université de Toronto à Scarborough, Brampton, Ontario
- **Amy McPherson**, chercheuse principale, Bloorview Research Institute, Toronto, Ontario
- **Andrew Gurza**, consultant en sensibilisation aux handicaps, Toronto, Ontario
- **Bridget Liang**, consultante en recherche sur le handicap, doctorante, Programme d'études supérieures sur le genre, le féminisme et les femmes, Université York, Kitchener, Ontario
- **Denise McKee**, directrice générale, NWT Disabilities Council, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest
- **Erika Cheung**, infirmière praticienne en soins primaires, Toronto, Ontario
- **Franco Rizzuti**, médecin en santé publique et médecine préventive, professeur adjoint de clinique, sciences de la santé communautaire, Cumming School of Medicine, Université de Calgary; et président de l'Association canadienne des médecins handicapé-es, Calgary, Alberta
- **Heather Cobb**, spécialiste en promotion de la santé sexuelle et éducatrice sexuelle, Calgary, Alberta
- **Jay Baldwin**, militant-e en matière de handicap, défenseur-euse des droits humains, fondateur-ice du groupe Facebook Disabled, Queer and Fabulous, étudiant-e de premier cycle, bacc. spécialisé, Études féministes et du genre, Université de Carleton, Ottawa, Canada
- **Jillian Schneidman**, fondatrice de Sex[M]ed, Canada
- **Lesley A. Tarasoff**, chercheuse postdoctorale, Université de Toronto à Scarborough, Toronto, Ontario
- **Natalya Mason**, travailleuse sociale, consultante, Saskatoon, Saskatchewan
- **Steven Laperrière, Francine Leduc**, RAPLIQ (Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec), Montréal, Québec

Table des matières

	Introduction	2
	Section 1: Importance de la promotion de la santé sexuelle des jeunes handicapé-es	8
	Section 2: Obstacles à la promotion de la santé sexuelle des jeunes handicapé-es	17
	Section 3: Principes importants pour la promotion de la santé sexuelle auprès des jeunes handicapé-es	36
	Section 4: Lignes directrices pour la promotion de la santé sexuelle auprès des jeunes handicapé-es	41

Introduction



Que concerne ce projet?

Le Conseil d'information et d'éducation sexuelles du Canada (CIÉSCAN/ SIECCAN) a fait un projet pour améliorer la promotion de la santé sexuelle des jeunes handicapé-es.

Pour cela, le CIÉSCAN a demandé :



- à des prestataires de services, quelles informations sont nécessaires pour soutenir des jeunes handicapé-es



- à des jeunes handicapé-es, quelles informations il leur faut sur la santé sexuelle

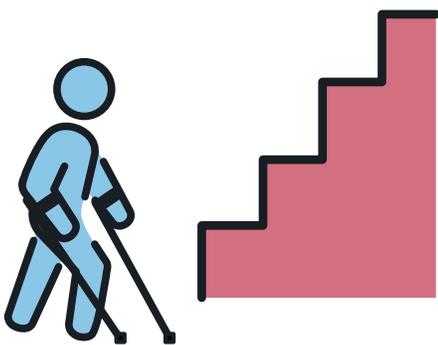


Le CIÉSCAN a utilisé ces informations pour écrire les *Lignes directrices canadiennes pour la promotion de la santé sexuelle auprès des jeunes handicapé-es*.

Qu'est-ce qu'un handicap physique?



Il y a plusieurs types de handicaps physiques. Ce document concerne les handicaps liés au mouvement. Par exemple, la paralysie cérébrale, la sclérose en plaques, le spina bifida et les traumatismes de la moelle épinière.



Il existe aussi plusieurs façons de voir le handicap. Parfois, les gens pensent que le handicap est causé par les différences du corps d'une personne. D'autres pensent que le handicap est causé par la société, parce qu'elle n'est pas accessible ou inclusive.

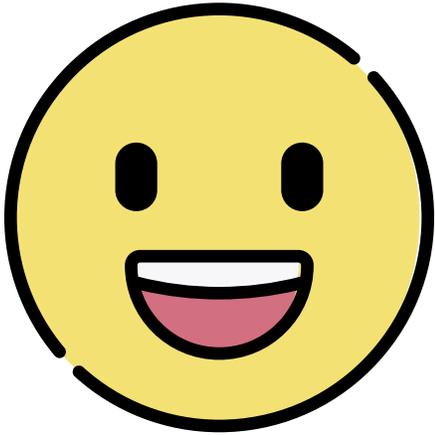


Dans ce projet, nous avons utilisé la définition du handicap de l'Organisation mondiale de la Santé. Selon cette définition, le handicap concerne la capacité d'une personne à participer à la société. Cette capacité est influencée par le corps de la personne **et** par la société.

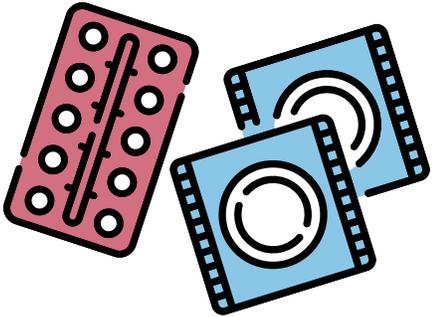


Cela veut dire que des différences du corps peuvent rendre plus difficile la participation des personnes handicapées à la société. Mais si une société n'accepte pas les personnes handicapées et n'est pas adaptée pour elles, elles auront plus de difficulté à participer.

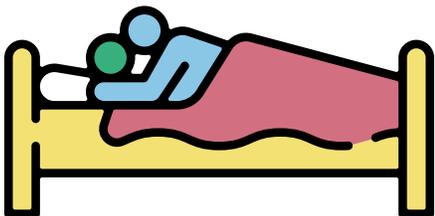
Qu'est-ce que la promotion de la santé sexuelle?



La santé sexuelle, c'est quand une personne se sent bien dans sa sexualité. Cela veut dire qu'elle se sent bien physiquement, émotionnellement, mentalement et socialement.



La santé sexuelle, c'est aussi éviter des choses négatives. Par exemple, les infections transmissibles sexuellement ou devenir enceinte si on ne le souhaite pas.



La promotion de la santé sexuelle, c'est donner aux personnes ce qui est nécessaire pour avoir une vie sexuelle heureuse et satisfaisante.

Pourquoi ce projet est-il important?



Les jeunes personnes handicapées ont besoin d'informations et de services pour leur santé sexuelle, et elles méritent de les obtenir. Mais en ce moment, elles ne reçoivent pas les aides dont elles ont besoin.



Lorsque leurs droits sexuels sont respectés et qu'on leur donne les informations et les services nécessaires, les jeunes handicapé-es peuvent :

- prendre leurs propres décisions

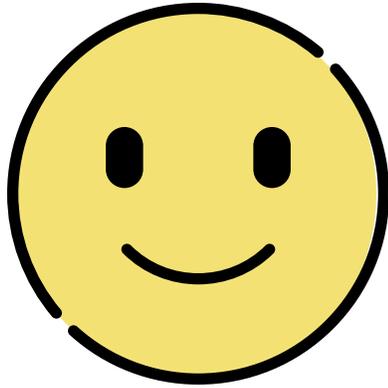
- avoir des *dates* (rencontres), des relations et des expériences sexuelles sûres et satisfaisantes



Section I:

Importance de la promotion de la santé sexuelle des jeunes handicapé-es

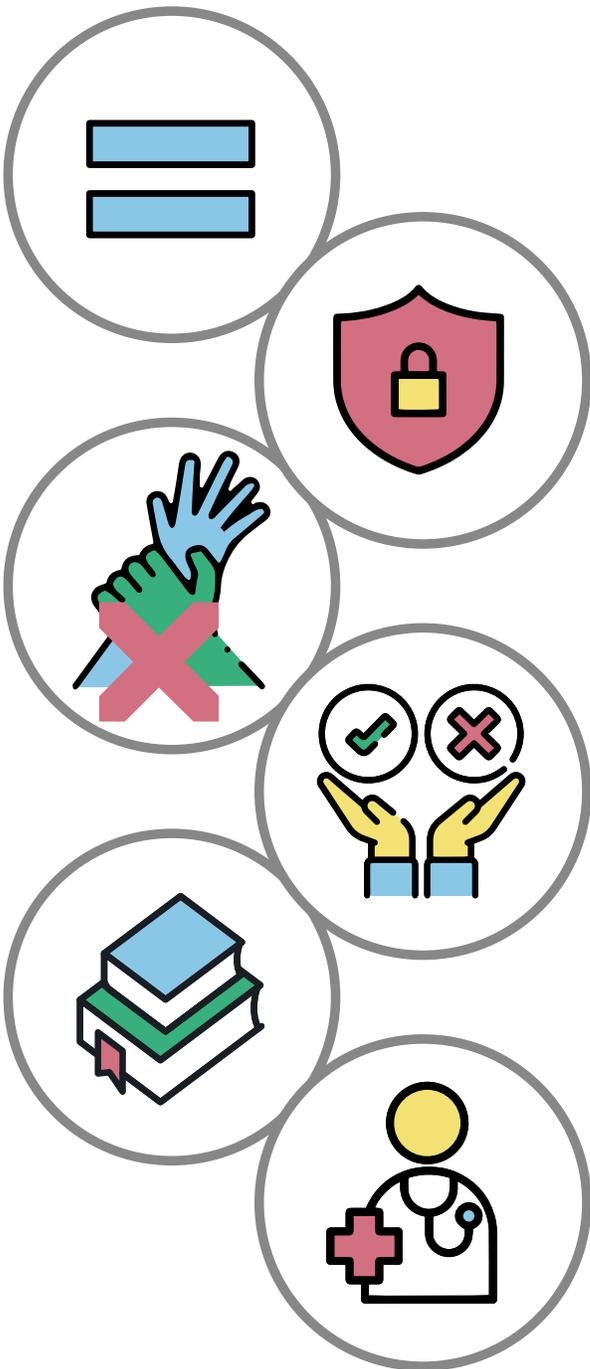
Droits sexuels des jeunes handicapé-es



Les droits sexuels servent à permettre aux gens d'exprimer leur sexualité et de se sentir bien dans leur sexualité. C'est aussi de respecter le droit des autres personnes à la même chose.

Pour cela, les droits humains doivent être respectés. Les droits humains incluent le droit à :

- l'égalité
- la vie privée
- ne pas subir de violence
- faire ses propres choix
- l'information et l'éducation
- des soins de santé





La *Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées* (CDPH) dit que les personnes handicapées devraient avoir des droits sexuels. Mais les droits sexuels des personnes handicapées ne sont pas toujours respectés.

Améliorer la qualité de vie



Le bien-être sexuel est important pour le bien-être général des jeunes handicapé-es.

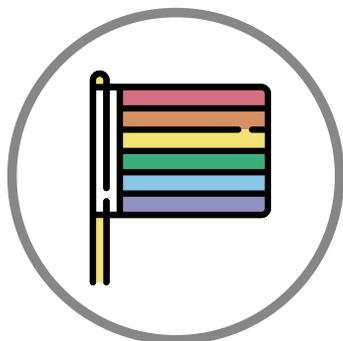
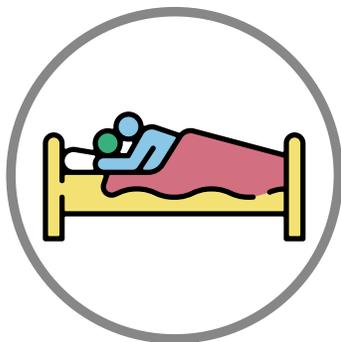


Certaines personnes pensent que les jeunes handicapé-es ne veulent pas avoir de relations sexuelles ou romantiques. Ce n'est pas toujours vrai.

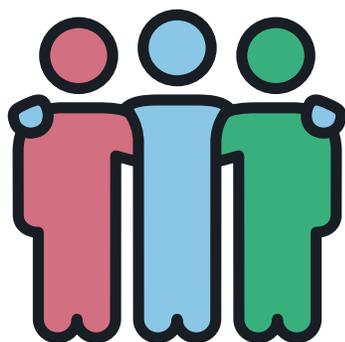


Plusieurs jeunes personnes handicapées veulent avoir des relations sexuelles ou romantiques. Mais les jeunes handicapé-es n'ont pas toujours les mêmes possibilités que les personnes non handicapées d'avoir des relations sexuelles ou romantiques.

Les jeunes handicapé-es sont des personnes diversifiées :



- Certain-es jeunes handicapé-es veulent avoir des expériences sexuelles, d'autres non
- Les jeunes handicapé-es peuvent avoir différentes identités de genre et différentes orientations sexuelles
- L'activité sexuelle des jeunes handicapé-es peut être différente de celle des jeunes non handicapé-es

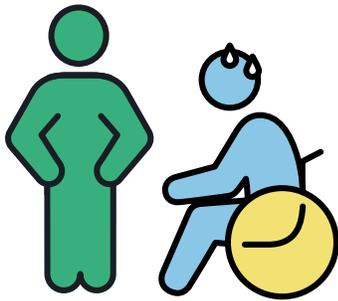


Quand nous accepterons les différences de chacun-e, tou-te-s les membres de la société se sentiront accepté-es et auront le sentiment d'appartenir à la société.

Prévenir les conséquences négatives

ABUS/MALTRAITANCE

Les personnes handicapées ont plus de risque que les personnes non handicapées de vivre de la maltraitance.



Il arrive qu'une personne qui devrait s'occuper d'une personne handicapée profite d'elle.

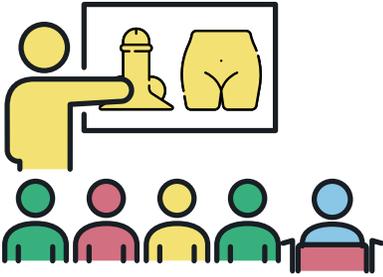


Il est important de se rappeler qu'avoir un handicap ne rend pas une personne plus vulnérable.

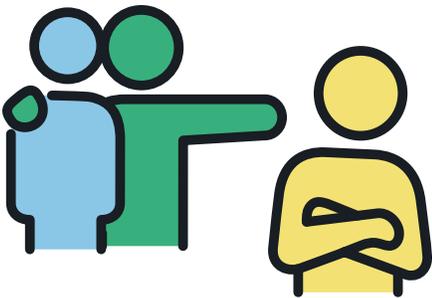


C'est la façon négative dont certaines personnes voient et traitent les personnes handicapées, qui les rend plus vulnérables aux abus.

Pour empêcher que de jeunes handicapé-es soient victimes d'abus :



- Il faut enseigner la santé sexuelle aux jeunes handicapé-es



- La société doit faire plus pour s'assurer que les personnes qui devraient aider des jeunes handicapé-es n'en abusent pas

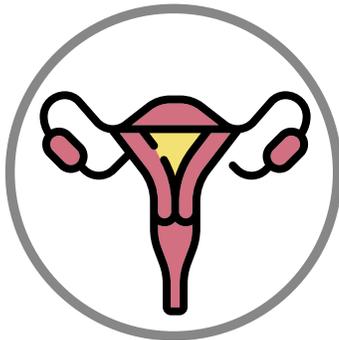
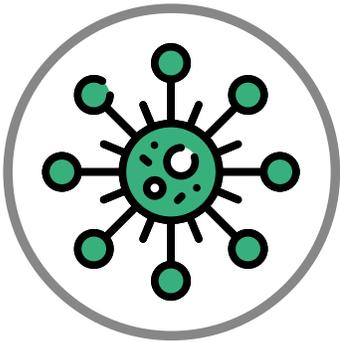


- Nous devons changer la façon dont la société perçoit et traite les personnes handicapées

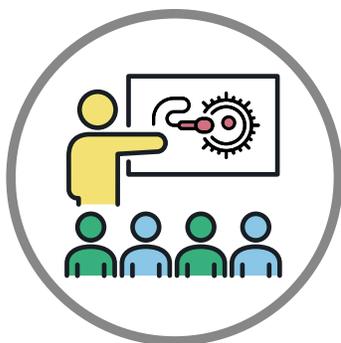
RÉSULTATS NÉGATIFS EN MATIÈRE DE SANTÉ SEXUELLE

Les personnes handicapé-es sont plus susceptibles que les personnes non handicapées d'avoir des expériences négatives concernant la santé sexuelle, par exemple :

- infections transmissibles sexuellement
- cancer du col de l'utérus
- grossesses non prévues
- expériences négatives pendant la grossesse



Pour éviter les expériences négatives concernant la santé sexuelle :



- Il faut enseigner la santé sexuelle aux jeunes handicapé-es



- Les jeunes handicapé-es doivent recevoir des services de santé sexuelle qui répondent à leurs besoins



- Nous devons changer les croyances fausses de la société à propos de la sexualité des personnes handicapées



- Nous devons protéger le droit des jeunes handicapé-es de faire leurs propres choix pour leur santé sexuelle

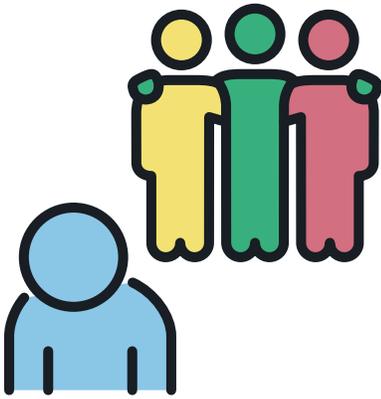
Section 2:

Obstacles à la promotion de la santé sexuelle des jeunes handicapé-es

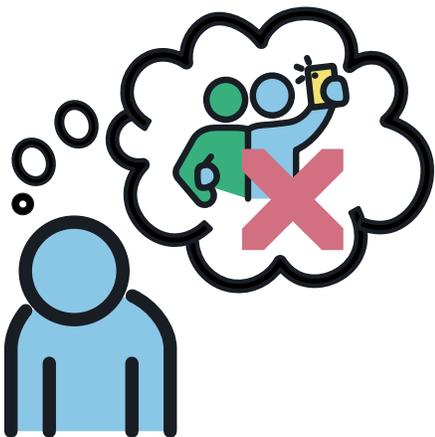
OBSTACLES SOCIÉTAUX

Capacitisme

Le capacitisme, c'est des croyances négatives ou fausses au sujet des personnes handicapées.



Par exemple, des gens pensent que les personnes handicapées n'aiment pas le sexe ou ne peuvent pas avoir de relations sexuelles.

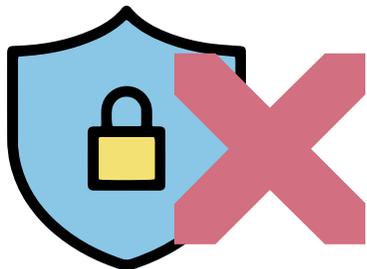


À cause de cette croyance, il y a des jeunes handicapé-es qui n'ont pas la possibilité d'avoir des *dates*, de sortir avec d'autres personnes, d'avoir des relations, et de s'informer sur la santé sexuelle.

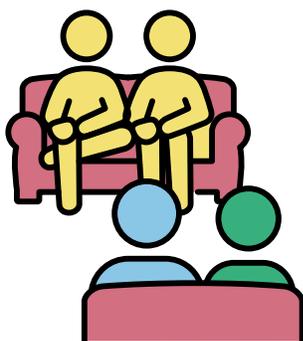
OBSTACLES COMMUNAUTAIRES

Espaces privés et communautaires

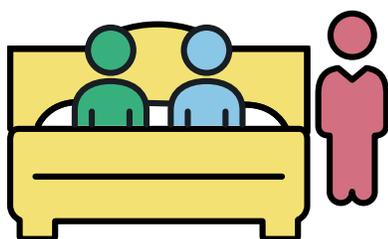
Souvent, les personnes handicapées n'ont pas accès à la vie privée, à un espace intime pour elles.



Plusieurs personnes handicapées vivent avec leurs parents ou dans une résidence de groupe.

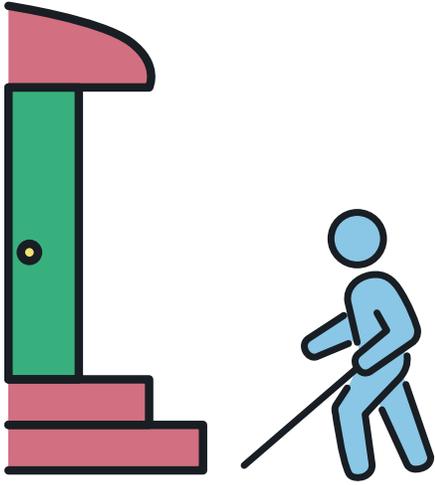


Certaines ont un-e prestataire de soins toujours avec elles.



Tout cela peut rendre plus difficile pour les jeunes handicapé-es d'avoir des relations intimes.





Les espaces communautaires ne sont pas toujours accessibles aux personnes handicapées.



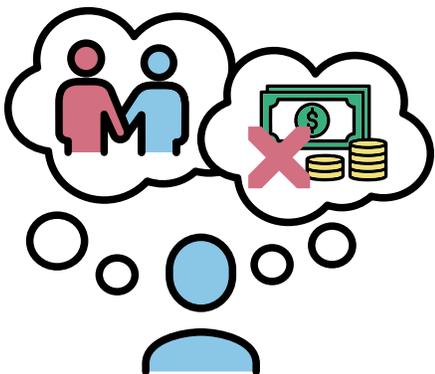
Il est donc plus difficile pour les jeunes handicapé-es d'avoir des *dates* ou de rencontrer d'autres personnes dans leur communauté.



Les sorties et les activités avec un-e partenaire coûtent aussi de l'argent.

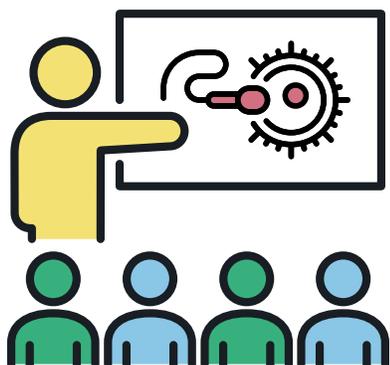


Les personnes handicapées sont plus susceptibles que les personnes non handicapées de vivre dans la pauvreté ou de ne pas avoir d'emploi.



Il est donc plus difficile pour les jeunes handicapé-es de payer des activités pour des *dates*.

Éducation à la santé sexuelle



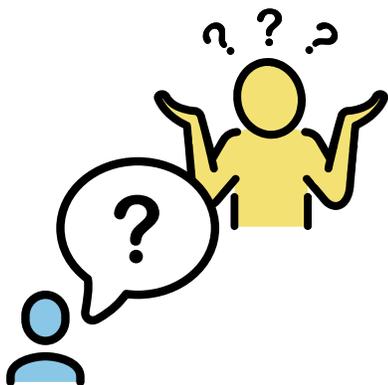
L'éducation à la santé sexuelle donne aux gens les informations dont ils ont besoin pour faire de meilleurs choix pour leur santé sexuelle. Mais la plupart des jeunes handicapé-es ne reçoivent pas assez d'éducation à la santé sexuelle.



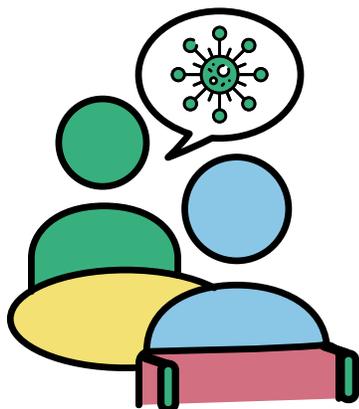
Certaines personnes pensent que si on ne parle pas de santé sexuelle avec les jeunes handicapé-es, on les protège d'expériences négatives comme les abus. Mais ce n'est pas vrai.



Quand les jeunes handicapé-es ne reçoivent pas les informations de santé sexuelle dont ils/elles ont besoin, ils/elles sont plus vulnérables aux abus.



Les personnes qui enseignent la santé sexuelle, comme les professeur-es, les infirmier(-ère)s ou les médecins, ne savent pas toujours ce qu'il faut enseigner aux jeunes handicapé-es et comment le faire.



Lorsque les personnes handicapées reçoivent une éducation à la santé sexuelle, c'est souvent seulement sur la prévention des expériences négatives.

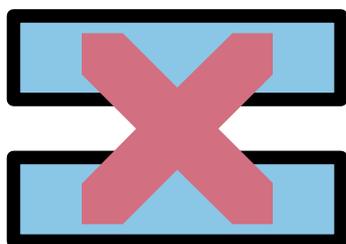


Elle n'explique pas comment avoir des expériences positives.

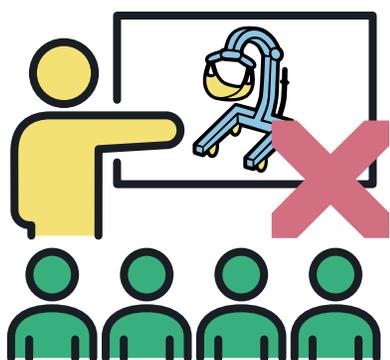


Elle n'inclut pas non plus les expériences des personnes handicapées.

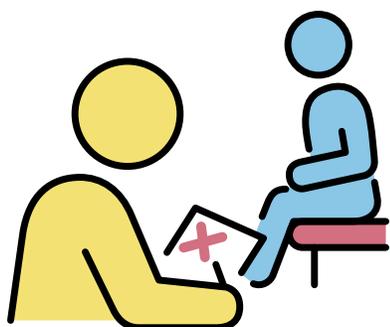
Services de santé sexuelle



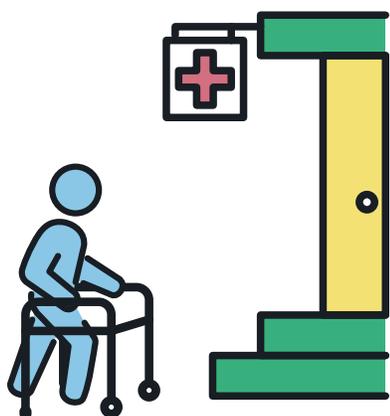
Les jeunes handicapé-es sont confronté-es à plusieurs obstacles pour obtenir des services de santé sexuelle.



Les personnes qui donnent des services de santé sexuelle ne sont généralement pas formées pour les offrir à des jeunes handicapé-es.



Certaines peuvent ne pas offrir de services de santé sexuelle aux personnes handicapées parce qu'elles pensent qu'elles n'en ont pas besoin.



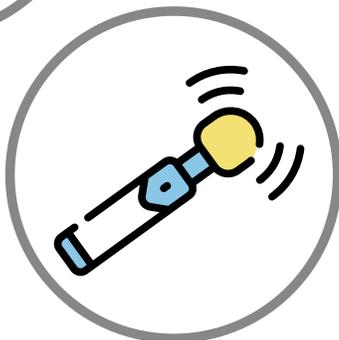
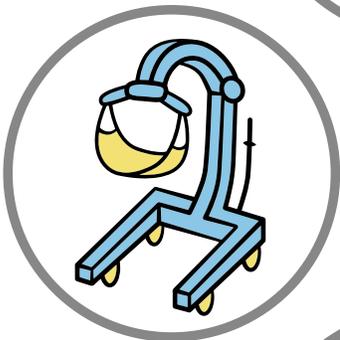
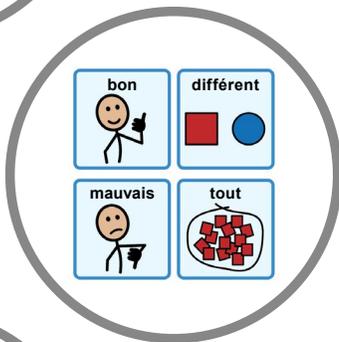
Les endroits où les gens vont pour avoir des services de santé sexuelle ne sont pas toujours physiquement accessibles aux jeunes handicapé-es. Il est donc plus difficile pour ces jeunes d'accéder aux services dont ils/elles ont besoin.

Technologie d'assistance

Les technologies d'assistance sont des outils que des personnes handicapées peuvent utiliser pour s'aider à faire des activités de tous les jours.

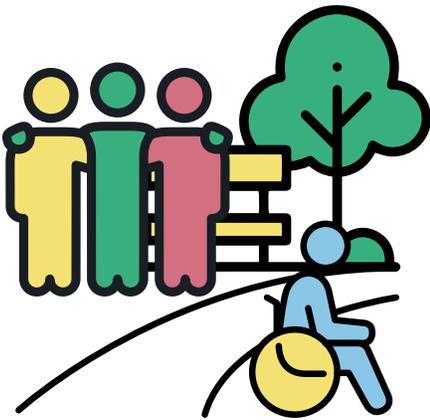
Les technologies d'assistance peuvent aider les jeunes handicapé-es à accéder à des informations, à des services et à des occasions, concernant la santé sexuelle. Par exemple :

- Certaines personnes utilisent un fauteuil roulant ou un déambulateur pour aller à des *dates*
- Certaines utilisent des outils de communication pour communiquer avec leurs partenaires
- Certaines utilisent un lève-personne pour s'asseoir sur la table d'examen chez leur médecin
- Certaines utilisent des jouets sexuels et des oreillers pour rendre l'activité sexuelle plus confortable et plus agréable





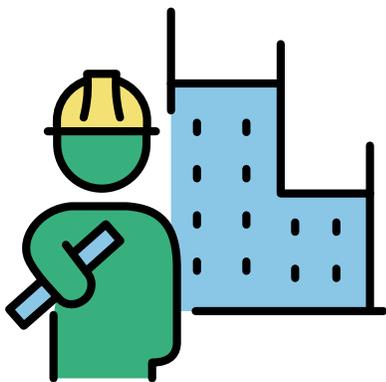
Parfois, les personnes handicapées peuvent avoir de la difficulté à obtenir les technologies d'assistance dont elles ont besoin, parce que ces outils ne sont pas disponibles ou coûtent cher.



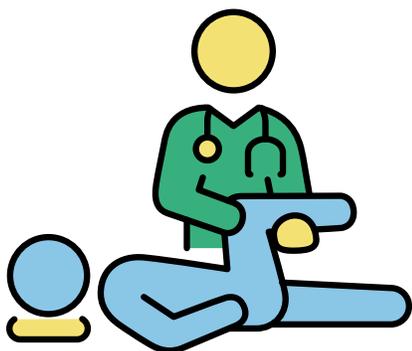
Il peut aussi être difficile d'utiliser des technologies d'assistance si la société ne les accepte pas ou si la société n'est pas faite pour que les gens les utilisent.



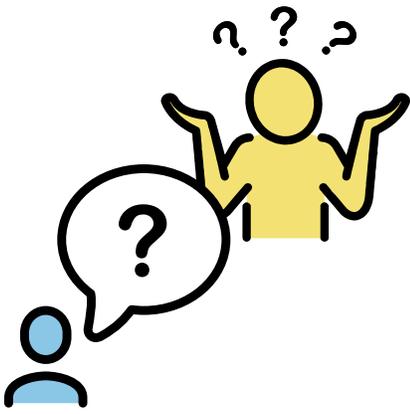
En facilitant l'accès des personnes handicapées aux technologies d'assistance dont elles ont besoin, et en facilitant leur utilisation, on peut améliorer leur santé sexuelle.



Il est aussi important de penser aux besoins des personnes handicapées quand on crée des lieux, des objets ou des services.



Si on pense à leurs besoins, les personnes handicapées n'ont pas toujours à utiliser des technologies d'assistance pour avoir accès aux lieux, services et autres choses que les personnes non handicapées utilisent.



OBSTACLES RELATIONNELS

Les personnes qui devraient soutenir des jeunes handicapé-es ne savent pas toujours comment soutenir leur santé sexuelle, ou ne se sentent pas toujours confortables de le faire.

Il est important d'avoir plus d'empathie envers les jeunes handicapé-es et d'accepter leurs besoins et désirs.

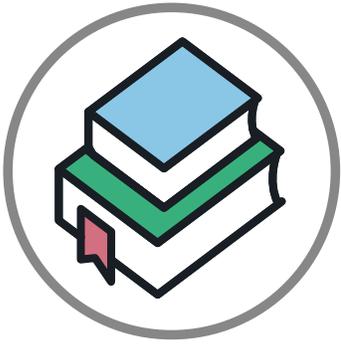
Parents et membres de la famille

Les parents et les membres de la famille ont besoin de soutien pour :

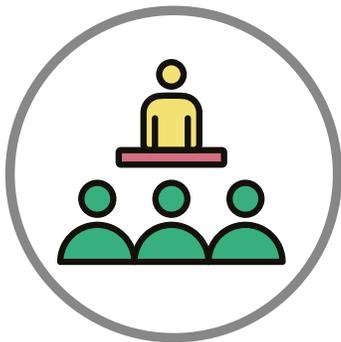
- parler de santé sexuelle avec les jeunes handicapé-es
- donner aux jeunes handicapé-es la possibilité de faire leurs propres choix

Personnel d'assistance

Les personnes qui donnent de l'aide individuelle ont besoin de :



- plus d'informations pour mieux soutenir la santé sexuelle des jeunes handicapé-es



- d'une formation sur le soutien aux droits sexuels et à la dignité des jeunes handicapé-es

OBSTACLES INDIVIDUELS

Diversité des types de handicaps physiques

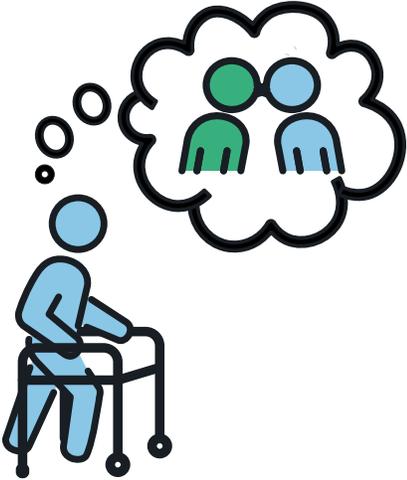


Il existe toutes sortes de handicaps physiques. L'expérience de chaque jeune handicapé-e est différente.



Il est important de penser à ces différences pour soutenir la santé sexuelle des jeunes handicapé-es.

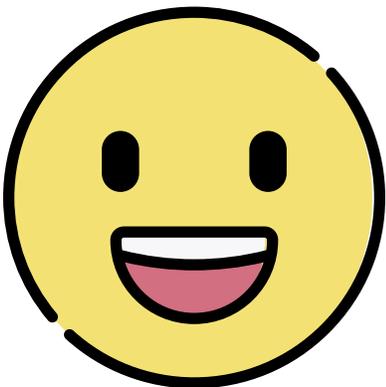
Estime sexuelle



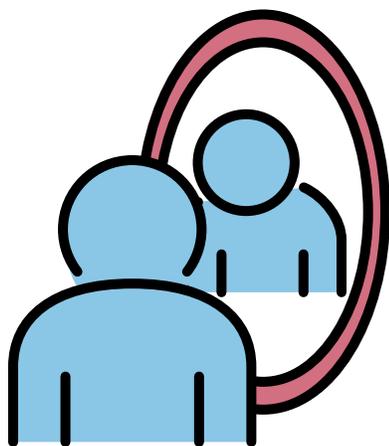
L'estime sexuelle est le sentiment qu'une personne a d'elle-même comme personne sexuelle.



Ça concerne le sentiment d'avoir les compétences pour faire des choses sexuelles de façon sécuritaire et agréable.



C'est aussi se sentir sexuellement attirant-e et désirable.



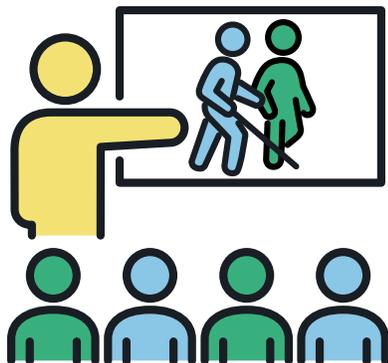
Plusieurs jeunes personnes handicapées ont des sentiments négatifs sur leur sexualité.



Plusieurs personnes dans la société ont des idées négatives sur la sexualité des personnes handicapées et ne les traitent pas avec respect.



Cela peut amener des personnes handicapées à se sentir mal dans leur peau.



Pour aider les jeunes handicapé-es à avoir une meilleure estime sexuelle :

- Inclure les expériences des personnes handicapées dans les discussions sur la santé sexuelle



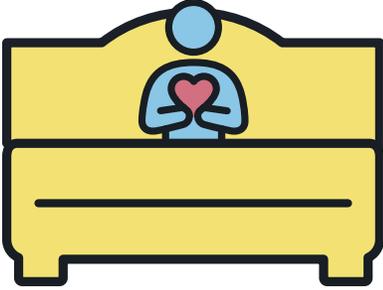
- Mettre les jeunes handicapé-es en contact avec des personnes qui peuvent leur servir de mentor-es et de modèles



- Changer les croyances et les sentiments négatifs de la société concernant la sexualité des personnes handicapées

Fonctionnement sexuel

Le fonctionnement sexuel est la capacité du corps d'une personne de faire des choses sexuelles et de ressentir du plaisir sexuel.



Avoir des relations sexuelles peut être plus difficile pour certain-es jeunes handicapé-es. Par exemple :

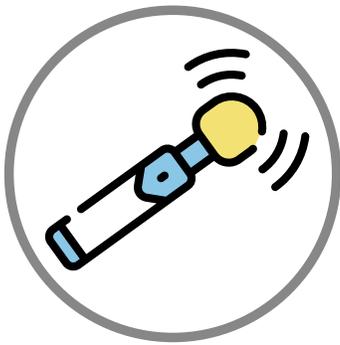
- Certaines personnes peuvent se sentir plus facilement fatiguées
- Certains comportements sexuels peuvent faire mal à certaines personnes
- Certains mouvements peuvent être plus difficiles pour certaines personnes



Pour aider les jeunes handicapé-es à avoir des expériences sexuelles plus positives :



- Les jeunes handicapé-es ont besoin d'informations sur l'activité sexuelle et le handicap, pour pouvoir faire leurs propres choix



- Les jeunes handicapé-es ont besoin d'informations sur les technologies d'assistance qui peuvent améliorer leur santé sexuelle



- Les prestataires de services de santé sexuelle ont besoin de connaître les expériences des jeunes handicapé-es, concernant la santé sexuelle, pour pouvoir répondre à leurs questions



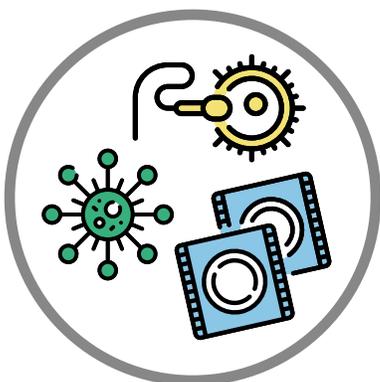
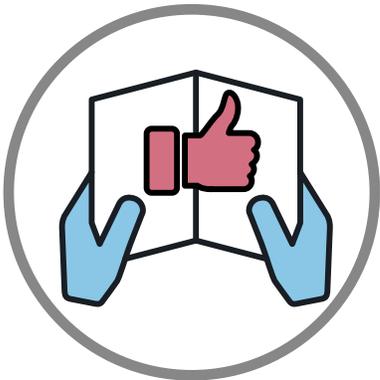
- La société doit accepter les diverses façons dont les personnes peuvent avoir des relations sexuelles

Section 3:

Principes importants pour la promotion de la santé sexuelle auprès des jeunes handicapé-es

Voici 19 principes importants pour la promotion de la santé sexuelle auprès des jeune handicapé-es.

La promotion de la santé sexuelle auprès des jeunes handicapé-es :

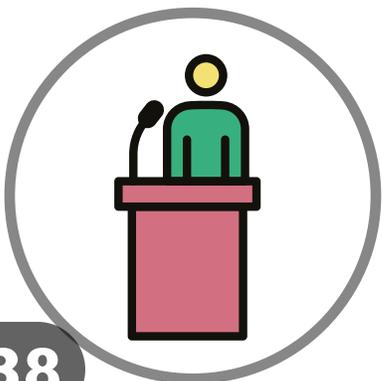
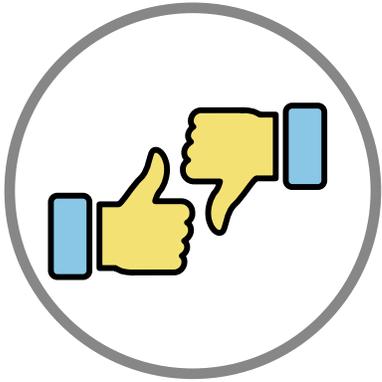
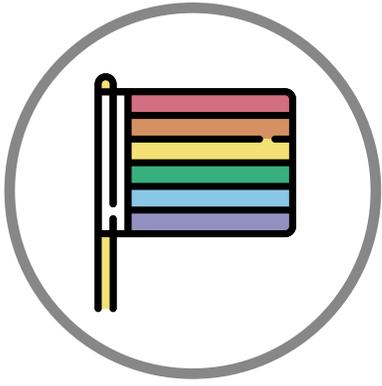


1. Est accessible à tou-te-s

2. Fait la promotion des droits humains

3. Donne des informations qui sont vraies

4. Enseigne de nombreux sujets liés à la santé sexuelle



5. Inclut les expériences des personnes qui sont bispirituelles, lesbiennes, gais, bisexuelles, transgenres, queers, intersexuées, non binaires et asexuelles (2ELGBTQINA+)

6. Fait la promotion de l'égalité des genres

7. Enseigne comment vivre des expériences positives et prévenir les expériences négatives

8. Enseigne des sujets qui sont importants en ce moment

9. Est enseignée par des personnes qui en savent beaucoup sur la santé sexuelle



10. Tient compte de l'impact de différentes identités sur les expériences des jeunes handicapé-es



11. Encourage les points de vue des personnes les plus défavorisées



12. Change les croyances capacitistes de la société



13. Travaille avec d'autres groupes défavorisés dans la société



14. Perçoit les nombreux aspects de l'identité et des expériences d'une personne



15. Encourage les gens à être à l'écoute de leur corps et de leurs besoins



16. Tient compte des besoins des personnes pour tous les types de handicaps



17. Comprend l'importance de créer une communauté et des relations



18. Rend les espaces plus accessibles à tout le monde



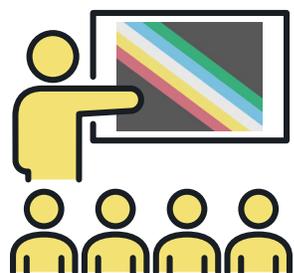
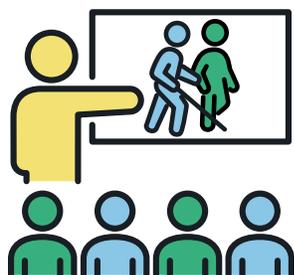
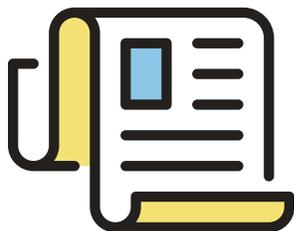
19. S'assure que personne n'est oublié-e

Section 4:

Lignes directrices pour la promotion de la santé sexuelle auprès des jeunes handicapé-es

Ligne directrice I :

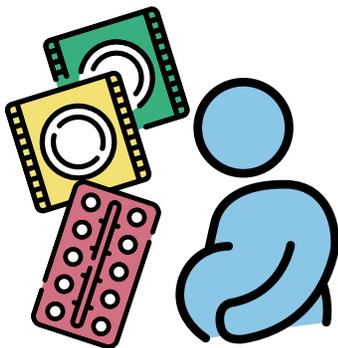
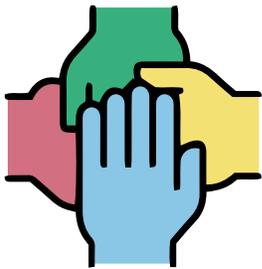
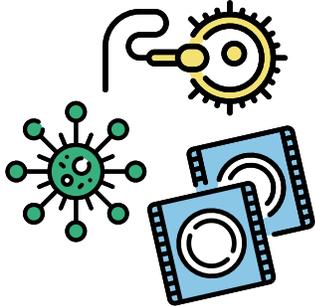
Promouvoir l'acceptation du handicap



- Reconnaître le handicap comme une différence qui devrait être acceptée et accueillie
- Développer des politiques qui améliorent comment les gens dans la société perçoivent la sexualité des personnes handicapées
- Promouvoir la sensibilisation aux handicaps et leur acceptation dans les écoles
- Enseigner aux jeunes non handicapé-es au sujet de la sexualité des personnes handicapées
- Former les prestataires de services concernant l'acceptation des handicaps

Ligne directrice 2 :

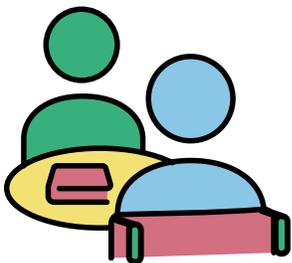
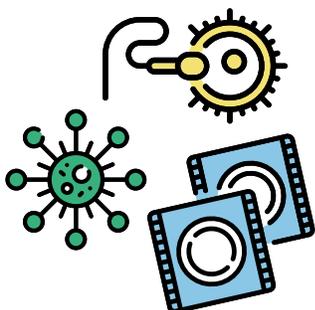
Offrir des services de santé sexuelle aux jeunes handicapé-es



- Aborder le sujet de la santé sexuelle avec les jeunes handicapé-es
- Créer des relations de confiance avec les jeunes handicapé-es
- Parler avec les jeunes handicapé-es des choix en ce qui concerne la grossesse et la contraception
- Améliorer l'accessibilité physique des services de santé sexuelle

Ligne directrice 3 :

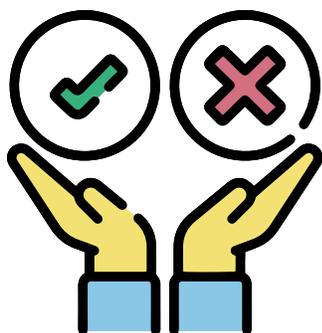
Donner aux jeunes handicapé-es une éducation à la santé sexuelle



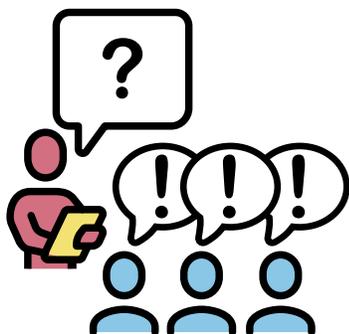
- Expliquer aux jeunes handicapé-es leurs droits sexuels
- Enseigner aux jeunes handicapé-es les mêmes sujets de santé sexuelle qu'aux jeunes non handicapé-es
- Donner aux jeunes handicapé-es des informations sur les différentes façons possibles d'avoir des relations sexuelles
- Donner aux jeunes handicapé-es des informations sur la prévention des abus
- Utiliser des façons inclusives d'enseigner la santé sexuelle

Ligne directrice 4 :

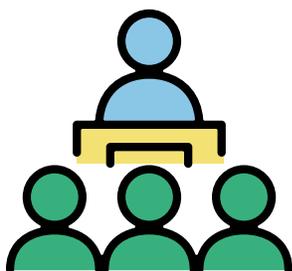
Donner aux jeunes handicapé-es la possibilité de développer l'éducation et les services en matière de santé sexuelle



- Aider les jeunes handicapé-es à faire leurs propres choix



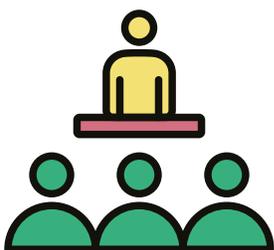
- Consulter plusieurs jeunes handicapé-es différent-es pour développer l'éducation et les services en matière de santé sexuelle



- Offrir aux jeunes handicapé-es des occasions de devenir des leaders

Ligne directrice 5 :

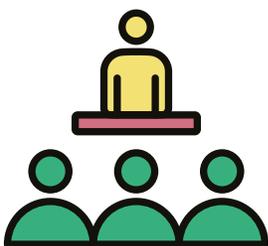
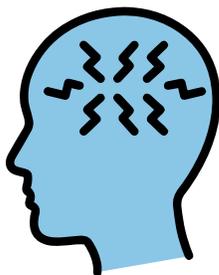
Aider les prestataires de services et les membres de la famille à se sentir plus confiant-es pour promouvoir la santé sexuelle auprès des jeunes handicapé-es



- Développer des politiques qui aident les prestataires de services à savoir comment soutenir la santé sexuelle des jeunes handicapé-es
- Développer des politiques qui encouragent les personnes handicapées à prendre leurs propres décisions (assistance à la prise de décision)
- Former les prestataires de services
- Fournir des ressources et du soutien aux parents/familles
- Encourager les prestataires de services à travailler avec les familles et les jeunes handicapé-es

Ligne directrice 6 :

Protéger les jeunes handicapé-es contre les abus



- Faire plus pour protéger les jeunes handicapé-es dans la communauté
- Essayer de ne pas causer de traumatisme quand on soutient des jeunes handicapé-es
- Former les prestataires de services pour fournir du soutien aux jeunes handicapé-es qui sont victimes d'abus
- Aider les jeunes handicapé-es qui ont été victimes d'abus à développer un plan pour rester en sécurité

Ligne directrice 7 :

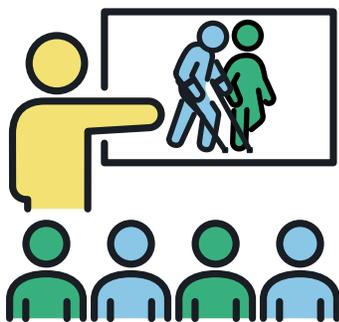
Faire plus de recherches sur les besoins de santé sexuelle des jeunes handicapé-es



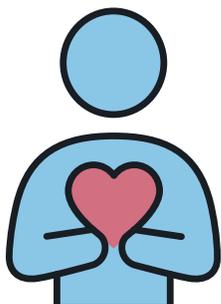
- Recherche sur les besoins en matière de santé sexuelle des divers-es jeunes handicapé-es



- Recherche sur les programmes de formation et de lignes directrices utiles pour les prestataires de services et les organismes et agences de services



- Recherche sur les besoins des jeunes handicapé-es en matière d'éducation à la santé sexuelle



- Recherche sur les moyens d'améliorer la promotion de la santé sexuelle pour les jeunes handicapé-es

